

dits provisoires. C'est le seul point que je soulève.

M. G. W. McPHEE (Yorkton): Je croyais que le ministre des Finances, en demandant le consentement unanime de la Chambre, aurait disposé de la rumeur qui veut qu'il y ait un ajournement de six semaines à Pâques. Si telle est l'intention du Gouvernement, je l'avertis que sa proposition n'obtiendra pas le consentement unanime. Des députés viennent de l'Ouest du Canada à grand frais, et s'il nous faut chômer pendant six semaines à grands frais, il nous faudra faire valoir la seule arme que nous possédons, celle de nos droits comme membres de la Chambre.

M. GOTT: Au nom de quel groupe de son parti l'honorable député parle-t-il?

L'hon. M. RHODES: C'est aujourd'hui vendredi, et d'après le Règlement M. l'Orateur pourrait quitter le fauteuil sans consulter la Chambre. Je crois toutefois qu'il demande, du consentement unanime, de faire étudier la présente résolution. Je propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Morand.)

L'hon. M. RHODES propose la résolution suivante:

La Chambre décide qu'une somme n'excédant pas \$16,058,144.05, représentant un douzième des crédits à être inscrit dans le budget principal pour l'exercice expirant le 31 mars 1936 déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement soit accordée à Sa Majesté au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1936.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. RHODES propose:

La Chambre décide qu'une somme n'excédant pas \$3,914,063.00 représentant un sixième des crédits à voter dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1936, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté pour l'exercice se terminant le 31 mars 1936, savoir:

- Crédits n<sup>os</sup> 35, 36, 37 et 38, Législation.
  - Crédit n<sup>o</sup> 44, Fermes expérimentales.
  - Crédit n<sup>o</sup> 65, Pensions.
  - Crédit n<sup>o</sup> 155, Service géodésique (Opérations contrôlées).
  - Crédit n<sup>o</sup> 159, Pêcheries.
  - Crédit n<sup>o</sup> 163, Pisciculture.
  - Crédit n<sup>o</sup> 164, Ostréiculture.
  - Crédit n<sup>o</sup> 170, Commission de géologie.
  - Crédit n<sup>o</sup> 185, Solde de la Gendarmerie (R.G.C.C.).
  - Crédit n<sup>o</sup> 193, Secours au chômage.
  - Crédit n<sup>o</sup> 196, Emplois protégés.
  - Crédit n<sup>o</sup> 226, Dépenses diverses imprévues.
  - Crédit n<sup>o</sup> 235, Directeur général des élections.
  - Crédit n<sup>o</sup> 236, Commissaire du cens électoral.
  - Crédit n<sup>o</sup> 267, Revenu national (Ports, enquêtes, vérifications et service préventifs, adm-
- [L'hon. M. Rhodes.]

nistration de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu 1917).

Crédit n<sup>o</sup> 275, Commerce (Charbon canadien).

Crédit n<sup>o</sup> 277, Service des renseignements commerciaux.

Crédit n<sup>o</sup> 280, Inspection de l'électricité et du gaz.

Crédit n<sup>o</sup> 288, Poids et mesures.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. RHODES propose:

La Chambre décide qu'une somme n'excédant pas \$278,083.33, représentant un douzième des crédits à voter inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1936, pour les paquebots du National-Canadien et la loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes, déposé devant la Chambre des communes à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1936.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait sur les résolutions qui sont lues pour la 2<sup>e</sup> fois et adoptées.

## VOIES ET MOYENS

### CRÉDITS PROVISOIRES

L'hon. M. RHODES propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Morand.)

L'hon. M. RHODES propose la résolution suivante:

La Chambre décide que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1936, la somme de \$20,250,290.38 soit imputée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait de la résolution qui est lue une 2<sup>e</sup> fois et adoptée.

L'hon. M. RHODES demande alors à déposer un projet de loi (Bill n<sup>o</sup> 49) tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent destinées au service public pour l'année financière finissant le 31 mars 1936.

La motion est adoptée; le projet de loi est lu une 1<sup>re</sup> et une 2<sup>e</sup> fois et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Morand.

L'article 1<sup>er</sup> est adopté.

Sur l'article 2—(\$16,058,144.05 accordés pour 1935-1936).

M. POULIOT: Monsieur le président, je tiens à faire observer combien notre attitude montre bien l'esprit de conciliation qui anime